

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

| | |
|--------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Ville de Montréal | Séance tenue le 16 octobre 2002 Numéro de la résolution CE02 1808 |
|--------------------------|----------------------------------------------------------------------|

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal pour avis de motion et adoption le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le plan d'urbanisme, plan directeur de l'arrondissement Plateau Mont-Royal/Centre- Sud (CO92-03386) »;
- 2- de recommander au conseil municipal :
 - de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue à l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, conformément au paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 83 de la Charte de la Ville;
 - de déléguer à la greffière le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique.

Adopté à l'unanimité.

1020812011
40.008

Frank ZAMPINO

Me Jacqueline LEDUC, avocate

Président du comité exécutif

Greffière